

## TARIFS

Les tarifs de l'école de musique sont répartis en 2 catégories :

- Le tarif des cours individuels (chant et cours instrumentaux) sont calculés en fonction du quotient familial. Ils incluent la formation musicale et la pratique d'un atelier.
- L'initiation musicale, la formation musicale et les ateliers pratiqués seuls ont un prix unique pour tous.

Les tarifs sont dégressifs en fonction du nombre d'élèves d'un même foyer inscrits.

### TARIFS 2021/2022

#### CURSUS INSTRUMENTAL (pour tous âges) et CURSUS DE CHANT (pour enfants)

**Le cursus comprend : 1 cours de 30' par semaine + formation musicale + atelier d'ensemble**

Quotient Familial	1er élève	2ème élève	3ème élève	4ème élève et +
0 à 374	462	415,8	369,6	323,4
375 à 564	492	442,8	393,6	344,4
565 à 749	517	465,3	413,6	361,9
750 à 934	554	498,6	443,2	387,8
935 à 1124	593	533,7	474,4	415,1
1125 à 1309	650	585	520	455
1310 à 1789	726	653,4	580,8	508,2
1790 et +	801	720,9	640,8	560,7

#### CURSUS DE CHANT (pour adultes)

**Le cursus comprend : 1 cours de 40' par semaine + formation musicale + atelier d'ensemble**

Quotient Familial	1er élève	2ème élève	3ème élève	4ème élève et +
0 à 374	577	519,3	461,6	403,9
375 à 564	614	552,6	491,2	429,8
565 à 749	654	588,6	523,2	457,8
750 à 934	698	628,2	558,4	488,6
935 à 1124	750	675	600	525
1125 à 1309	817	735,3	653,6	571,9
1310 à 1789	920	828	736	644
1790 et +	1018	916,2	814,4	712,6

#### ATELIERS OU FORMATION MUSICALE SEULS (hors cursus instrumental)

Ateliers seuls	1er élève	2ème élève	3ème élève	4ème élève et +
<i>initiation musicale,</i> <i>bébé musique,</i> <i>batucada'kids,</i> <i>rythme et voix</i>	200	180	160	140
<i>amusic'ons-nous,</i> <i>le jeune chœur, la chorale « Tout en nuances »</i> <i>l'ensemble de cuivres,</i> <i>l'orchestre baroque,</i> <i>le consort,</i> <i>L'atelier impro jazz</i> <i>L'atelier de musique ancienne</i> <i>l'atelier de musique de chambre</i>	93			
<b>Formation musicale seule</b>	260	234	208	182

Les élèves instrumentistes strasbourgeois, dont les quotients familiaux sont inférieurs à 750€, peuvent bénéficier d'une bourse octroyée par la Ville de Strasbourg. Pour pouvoir être instruite, les documents suivants sont à fournir à l'école de musique au moment de l'inscription :

- demande d'aide financière - téléchargeable ci-contre -
- votre attestation de quotient familial datant de moins de 3 mois. Elle peut être établie soit par la CAF ou par la Ville de Strasbourg. Les informations suivantes doivent obligatoirement y figurer : votre quotient familial, votre adresse à Strasbourg (si l'attestation de QF n'est pas établie à votre adresse actuelle, vous pouvez fournir un justificatif de domicile), le nom et le prénom de l'élève ainsi que de sa date de naissance.

## Moyens de règlement acceptés

Le règlement peut se faire :

- en 1 fois :
  - en 1 chèque encaissé en octobre 2021
  - par carte bleue (la totalité du règlement au moment de l'inscription)
  - en espèces
  - par chèques vacances
- ou en plusieurs chèques encaissés en fonction de l'échéancier mis en place lors de l'inscription (la totalité des chèques devra être déposée au moment de l'inscription. Maximum 9 fois d'octobre à juin)

**Nous ne prendrons aucune inscription sans que le règlement intégral ait été remis au moment de l'inscription. Aucune exception ne sera faite**